



**HAL**  
open science

## Une histoire dans l'ombre. Un contexte historique complexe

Patrice Bertrand, Jean-Pierre Lémant, Cédric Moulis

### ► To cite this version:

Patrice Bertrand, Jean-Pierre Lémant, Cédric Moulis. Une histoire dans l'ombre. Un contexte historique complexe. Jean-Pierre Lémant; Cédric Moulis. Le Château des fées de Montcy-Notre-Dame : archéologie d'un site de l'An mil, PUN-Édulor, pp.31-49, 2016, Archéologie, espaces, patrimoines, 978-2-8143-0284-6. hal-02954109v2

**HAL Id: hal-02954109**

**<https://hal.science/hal-02954109v2>**

Submitted on 4 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Jean-Pierre LÉMANT**  
**Cédric MOULIS**

**LE CHÂTEAU DES FÉES  
DE MONTCY-NOTRE-DAME**

**ARCHÉOLOGIE D'UN SITE DE L'AN MIL**

Ouvrage publié avec le soutien :  
du Ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des Patrimoines, sous-direction de l'Archéologie,  
du Conseil Départemental des Ardennes,  
du Pôle Scientifique TELL et de l'HISCANT-MA – EA 1132 de l'Université de Lorraine,  
du Musée de l'Ardenne – ville de Charleville-Mézières,  
de l'Association Nord-Est Archéologie,  
du Rotary-Club des Ardennes,  
de la Société Archéologique du Sillon Mosan  
et du Centre Ardennais de Recherche Archéologique.

**PUN – Éditions Universitaires de Lorraine**



# UNE HISTOIRE DANS L'OMBRE



CHAPITRE I



## 1.2. UN CONTEXTE HISTORIQUE COMPLEXE

Patrice BERTRAND,  
Jean-Pierre LÉMANT & Cédric MOULIS

Le *Château des fées* est l'exemple quasi-parfait du site anhistorique. Peu de sources d'archives ou de mentions de chroniques citent avec certitude cette fortification. Nous ne lui connaissons d'ailleurs pas de véritable nom. Les premières appellations faisant peut-être référence à ce site sont *castrum*, utilisé par Flodoard pour l'année 933, ou encore *palatium de Munceio* en 1114. Il n'est toutefois pas possible de rattacher avec certitude ces dénominations à notre château. Nous y reviendrons.

Une source textuelle de la fin du Moyen Âge mentionne toutefois clairement le site, appelé alors le Voiridon. Il s'agit d'un hommage rendu en 1446 par Raulin de Ville au duc de Bourgogne Philippe le Bon, tuteur de la duchesse de Luxembourg Élisabeth de Gorlitz. « [...] *Et au ban d'icelle ville de Montcy y a place en laquelle souloit avoir une forteresse, [que] l'on l'appelait Voiridon, laquelle est ruinée et de nulle valeur* »<sup>1</sup>. Il est détruit mais des vestiges subsistent et en transmettent le souvenir.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, François d'Aspremont, seigneur du lieu et de Lumes, ayant pris le parti de Charles Quint dans sa lutte contre le royaume de France, le fait remettre en état<sup>2</sup>, de même que d'autres fortifications locales. Mais cette information doit cependant être très fortement nuancée, car comme nous le verrons, les fouilles archéologiques n'ont jamais pu mettre en évidence une phase d'activité aussi tardive.

Le terme « Waridon » apparaît ensuite pour la première fois sur une carte dans l'atlas de Mercator, réalisé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La carte déforme le cours de la Meuse, très sinueux à cet endroit, afin de pouvoir placer l'ensemble des sites de ce secteur densément occupé. Ce terme est peut-être ici utilisé pour désigner les activités pré-industrielles qui se tiennent sur le ruisseau

du Waridon. Le terme de « Waridon », pour désigner le château lui-même, réapparaît en 1625<sup>3</sup>.

Il semble ainsi apparaître que le nom médiéval du château se décline entre Oridon, Voiridon, Waridon. Le terme de *Château des fées* n'apparaît pas avant la carte du cours de la Meuse dressée par Claude Masse en 1734 et la carte des frères Naudin de 1739.

Ainsi se résument les rares données historiques que nous possédons sur le site. Il est donc important d'étudier le contexte dans lequel ce château se constitue et évolue. En réalité, il s'implante aux abords d'un méandre de la Meuse déjà chargé d'histoire. Dès l'Antiquité, la région est parcourue par un dense réseau de communications et est reconnue comme un point de franchissement primordial de la Meuse, sur le tracé de la voie Reims-Cologne. Les entités politiques qui naissent de l'effondrement de l'Empire romain reposent sur le canevas antique ; les *pagi* de Castrice et du Porcien apparaissent. Leurs limites restent toutefois assez mal connues (*fig. 1.8*).

L'implantation religieuse est également tributaire des racines romaines d'organisation du territoire. Très complexe et mal étudiée dans l'espace qui nous intéresse, la trame paroissiale semble cependant bien fixée au début du X<sup>e</sup> siècle et les doyennés de Braux, Mézières et Launois se répartissent les méandres mosans.

Au IX<sup>e</sup> siècle se développent pour les raisons évoquées précédemment des palais royaux, dont celui s'implantant à Arches avant 859. Frontière entre Francie occidentale et Lotharingie en 843, entre l'Empire et la France à partir de 925, le réseau castral du secteur se développe (Mézières, Warcq, *Château des fées*, etc...). Le phénomène est accentué par l'extrême morcellement

1. Gardin 1911 : 14.

2. Résumé et citations dans Gardin 1911.

3. « Le Voiridon », cité dans Beckmann 2008 : 65. La carte des Naudin utilise également le terme « le Veridon » couplé à celui de *Château des fées* pour désigner le lieu.



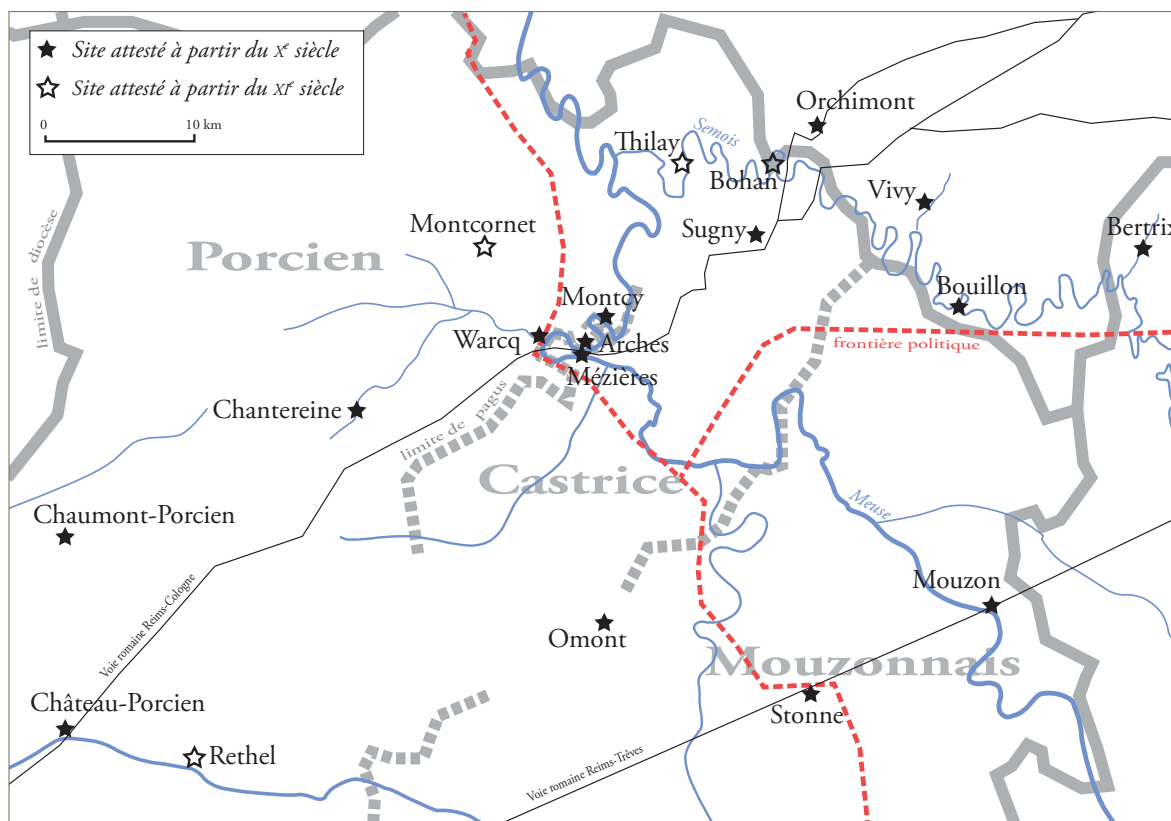


Fig. 1.8 – Fortifications et habitats aristocratiques aux <sup>IX</sup> et <sup>X</sup> siècles.

des territoires induit par une féodalisation croissante. Les comtés de Porcien et de Castrice naissent des anciens *pagi* éponymes. Par de subtils jeux d’alliances, ces petites entités, sources de conflits permanents, renouvellent sans cesse les territoires et les influences.

À terme, ils sont à l’origine du second réseau urbain dont l’exemple le plus abouti du secteur est la ville de Mézières, alors que d’autres sites n’ont donné que de petites agglomérations administratives (Warcq, Omont), voire ont périclité (Chantereine, Thilay). Voici donc dans quelle(s) dynamique(s) s’inscrit l’apparition du *Château des fées*.

### 1.2.1. L’ORGANISATION RELIGIEUSE AU IX<sup>e</sup> SIÈCLE

Au milieu du Moyen Âge, la limite entre les diocèses de Liège (anciennement Tongres-Maastricht) et de Reims était fixée sur la Meuse à l’extrémité sud du territoire de Revin (diocèse de Liège). Vers l’ouest, elle suivait à peu près le contour de l’actuel département des Ardennes mais, vers l’est, elle suit un tracé assez irrégulier passant au nord de la Semoy qu’elle franchit entre Corbion (diocèse de Reims) et Bouillon (diocèse de Liège). Une limite sans doute assez floue et épaisse puisqu’elle traversait les zones

boisées de la Thiérache (ouest de la Meuse) et de l’Ardenne ; zones boisées mais pas vides comme en témoigne la répartition des paroisses du doyenné de Graide (Liège) qui s’étend de Bouillon à Givet. À l’ouest de la Meuse, la répartition des paroisses du doyenné de Chimay est plus régulière, alignées sur deux axes routiers qui correspondent peut-être à l’ancienne voie Saint-Quentin-Cologne, mais pas moins dense. Cette frontière épaisse s’est amincie avec les défrichements, en particulier au <sup>XVI</sup>e siècle.

Dans les premiers siècles, la frontière-frange était toutefois bien plus floue : on doit se rappeler la tentative faite par Fulco, évêque de Tongres, d’établir des infrastructures religieuses importantes à Mouzon, ce qui lui avait valu une réaction très vive de saint Rémi (vers 530). On pourrait ajouter, comme autre indice d’incertitude, l’histoire (légendaire ?) de la consécration d’une église à Dinant par saint Memmie, apôtre de Châlons-en-Champagne, en l’an 120. Dans les deux cas, nous sommes bien loin de la limite définitive<sup>4</sup>.

Dans le secteur Arches-Mézières (fig. 1.9), les doyennés de Launois (ancien Porcien ?) et de Mézières

4. Marlot 1845 : 794-795 ; Bertrand 2009.



Fig. 1.9 – Le secteur d'Arches-Mézières au <sup>v</sup> siècle (d'après P. Bertrand – AtlasMed).

(ancien Castrice) s'imbriquent l'un dans l'autre, si l'on en croit le pouillé antérieur à 1312. Le *Château des fées* illustre la complexité des frontières religieuses de ce secteur. En effet, il n'a pas été possible de déterminer avec précision les liens entre ces doyennés. Toute la rive gauche en amont du château et l'intérieur de la boucle de la Meuse semble curieusement appartenir aux deux doyennés. Cet étrange état de fait a été établi à la lumière du pouillé antérieur à 1312.

Dans le doyenné de Launois, la paroisse d'Arches « en Porcien » se compose d'une église (Saint-Lambert d'Arches) à laquelle les plus anciennes visites paroissiales connues (à la fin du <sup>xv</sup> siècle) attachent Montcy-Notre-Dame et Montcy-Saint-Pierre comme annexes<sup>5</sup>. En revanche, dans le doyenné de Mézières, les trois églises précitées ne sont que des annexes sans hiérarchie entre elles et, surtout, sans lien avec l'église paroissiale du *Châtelet*, cette dernière n'étant qu'une chapelle (castrale ?) dans le doyenné d'Arches.

Quoique la question soit encore à débattre, le *Châtelet* est généralement associé au Mont-Olympe, qui domine la boucle de la Meuse où est situé Montcy-Saint-Pierre. Une hypothèse intéressante suggère que l'église de Montcy-Saint-Pierre était l'église-mère de l'ensemble

Arches-Mézières, de par sa titulature et aussi par la découverte de riches sépultures mérovingiennes lors de fouilles sur le site de l'ancienne église en 1903<sup>6</sup> ; en outre plusieurs découvertes archéologiques à Montcy-Saint-Pierre servent d'arguments pour situer ici un *vicus* d'origine gallo-romaine<sup>7</sup>, qui aurait pu s'appeler Castrice<sup>8</sup>.

Nous notons ainsi l'existence d'une entité religieuse à cheval sur deux doyennés et qui semble antérieure à la création de ceux-ci : la fondation de l'église Saint-Lambert d'Arches, à l'époque carolingienne, est venue compliquer une situation qui était peut-être plus claire avant l'établissement du palais carolingien ; c'est aussi le cas à Attigny-Sainte-Vaubourg.

La rencontre entre Charles le Chauve et son neveu Lothaire II en 859<sup>9</sup> a eu lieu dans ce palais d'Arches clairement situé en Porcien, territoire attribué à Charles en 843 ; mais Lothaire II était tout près de ses possessions puisque le Castrice avait été octroyé à son père en 843.

5. AD Marne, 2G 260 à 266, visites paroissiales.

6. Périn 1977. Hypothèse tenue par Benoit Tonglet. L'église Saint-Pierre, du <sup>xvi</sup> siècle, a été détruite à l'extrême fin du <sup>xix</sup> siècle. Elle avait succédé à un édifice bien plus ancien.

7. Albot 1904 ; Lémant, Nicolas 2012.

8. Le testament de l'archevêque Rigobert (696-743), mentionnant des « *res sitas in vico [...] Castricensis* » qui lui auraient été données par un certain Rodemar, n'est pas très clair : un manque (ou pas) dans le texte selon les versions change tout en faveur l'éventuelle existence d'un *vicus* de Castrice, (Flodoard, *Historia remensis ecclesiae* : 460).

9. Dehaisnes 1871 : 51.







Fig. 1.10 – Gravure de Mézières par Claude Chastillon (1559-1616). On remarque l'ancienne motte castrale (à droite de la lettre C) qui est utilisée comme cavalier d'artillerie, notamment lors du siège de 1521 (Musée de l'Ardenne – INV 2010.00.035).

Jusqu'à présent, il n'a pas été question de Mézières qui a donné son nom au doyenné : la création de Mézières est tardive et son église Notre-Dame (citée dans le pouillé) n'est devenue paroissiale qu'au XII<sup>e</sup> siècle (fig. 1.9). Auparavant, il semble bien que l'église primitive de la boucle de Mézières était l'église Saint-Julien. On devrait pouvoir la relier à l'ensemble de cimetières découverts à proximité et dont la chronologie s'étend du Bas-Empire à l'époque mérovingienne. Devenue prieuré affilié à Mouzon au XII<sup>e</sup> siècle, l'enclos qui l'enfermait comportait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle deux églises, ce que l'on pourrait considérer comme un signe supplémentaire d'ancienneté<sup>10</sup>.

### 1.2.2. LE RÉSEAU CASTRAL

Au cours du X<sup>e</sup> siècle, trois châteaux furent édifiés au contact direct de la Meuse dans l'espace Arches-Mézières (fig. 1.8 et 9) ; ils sont tous l'œuvre de personnages qualifiés de comtes. Pour ce que l'on peut restituer de ces fortifications, certaines n'ayant jamais été fouillées, elles appartiennent à des types répandus au X<sup>e</sup> siècle (motte artificielle, tertre rocheux naturel, bord de voie d'eau).

D'autres sites sont également apparus, ou existaient déjà. Nous ne citons ici que les fortifications les plus proches, la liste n'étant en aucun cas exhaustive. Elles expliquent le contexte militaro-politique de la région au cours des X-XI<sup>e</sup> siècles. Nous n'oublions pas pour autant les fortifications observées à Omont, Château-Porcien, Vivy, Bertrix, Bouillon, Rethel, autant de sites dont la comparaison avec Montcy-Notre-Dame reste éloquente sur divers aspects que nous aborderons plus avant dans cet ouvrage.

### Mézières (fig. 1.10)

C'est le plus ancien témoin d'une fortification sur la Meuse, bâtie en 920 par un comte dénommé Erlebold<sup>11</sup>. L'archevêque de Reims Hervé l'assiégea parce qu'Erlebold menaçait les biens de la famille ecclésiastique du lieu, sans doute les tenanciers des biens détenus là par l'église de Reims (ceux donnés par Rodemar ?). Erlebold, excommunié, résista, puis trouva la mort en s'enfuyant vers son roi. Le château de Mézières demeura au profit de l'archevêque. Ce site, mal connu, semble se composer

10. AD Marne, 2 G 266 ; et plans anciens.

11. Flodoard, Annales : 3.



d'une enceinte ovoïde posée sur une éminence, naturelle ou non. Une motte domine l'ensemble, vers l'est, la basse-cour s'étalant en direction de Warcq. L'urbanisation a effacé toute trace de ces éléments ; il ne subsiste que quelques vestiges de la collégiale du XI<sup>e</sup> siècle posée sur l'éminence.

### Warcq (fig. 1.11)

Peu avant 971, un certain comte Otton, ancêtre de la lignée de Chiny, édifie un château à proximité du point de franchissement de la Meuse par la voie romaine Reims-Cologne. L'intérêt est évidemment de s'adjuger le contrôle du gué mais également des échanges fluviaux. L'archevêque de Reims, Adalbéron, qui n'avait visiblement pas autorisé cette construction, vint assiéger Warcq en 971. Le site fut pris et incendié lors de cet épisode et relaté dans la *Chronique de Mouzon*<sup>12</sup>. Le château est toutefois relevé par la suite et semble fonctionner encore plusieurs siècles.

La description de ce siège permet d'avoir une idée précise de la configuration de cette fortification. Warcq était enserré d'une enceinte semi-circulaire, sans doute en terre et en bois, renforcée par des tours et adossée à la Meuse dans la zone inondable du confluent Sormonne/Meuse. Au nord de cette basse-cour, la motte castrale est détachée de l'enceinte. Le tout semble protégé par un fossé et des haies d'épines. Cette forme se retrouve presque à l'identique dans le *castrum* de Givet Saint-Hilaire ; elle est fréquente, sur les bords de l'Escaut par exemple<sup>13</sup>, ou encore à Herstal. Si la motte a aujourd'hui totalement disparu, le tracé de l'enceinte est encore lisible dans le parcellaire, et en particulier sur les cadastres anciens.

### Chanteraine (fig. 1.12)

Ce site est installé au nord de la commune de Thinle-Moutier, au creux de la vallée du Thin, au milieu des marais. Nous ne connaissons pas avec certitude la date d'apparition de cette motte. La lecture de la *Chronique de Mouzon*, rédigée vers 1040, permet toutefois de supposer qu'elle existe en 971, année où les moines du prieuré voisin de Thin sont transférés à l'abbaye de Mouzon, suite à la prise de Warcq par Adalbéron. Il fait mention du château de *Cantarana* (là où chantent les rainettes, allusion au biotope local). Ce château est la propriété d'un certain Goéran, peut-être le comte de Porcien du même nom. La configuration de ce site, et sa disparition des textes, invitent à penser qu'il eut une fonction très limitée dans le temps.



Fig. 1.11 – Représentation de Warcq et de sa motte castrale en bordure de Meuse sur le plan de Claude Masse de 1734 (BnF, dép. Cartes et plans, GE AA-2053 (RES)). Son usage militaire est ici déjà abandonné (la motte est au sud de la Sormonne).

La motte présente un diamètre au sol de 55 m. La plateforme sommitale, large de 14 m, est située à 4 m de hauteur. Elle présente sur son flanc nord, à mi-hauteur de la pente, une terrasse intermédiaire large de 5 m. La motte a subi des ablations de matériau en différents endroits, dont une tranchée bien marquée sur la pente est. Elle est entourée par une série de drains qui ont asséché en partie la zone.

Le sommet du tertre laisse apparaître un rang d'assise maçonné, orienté nord-ouest-sud-ouest. Il s'agit de cinq pierres calcaires dont trois correspondent au parement extérieur. Leur alignement s'étend sur une longueur minimale de 5,40 m. Les mensurations varient de 85x75x50 cm à 50x70 cm. Elles sont probablement les vestiges d'une structure en pierre couronnant la motte. La structure ne paraît pas se prolonger à l'intérieur du tertre, il ne s'agit donc sans doute pas d'un bâtiment qui aurait été emmotté.

Les alentours de la motte ne livrent aucune information supplémentaire. Les vestiges d'un fossé circulaire autour de celle-ci, décrits par Michel Bur<sup>14</sup> d'après une photo réalisée dans les années 1970, restent aujourd'hui très fugaces. De plus, des étangs piscicoles ont été creusés à proximité, ainsi qu'une série de dérivations, détruisant une zone au sud où une éventuelle basse-cour avait pu être installée. Il s'en est fallu de peu que le tertre disparaisse lui aussi.

12. Bur 1989.

13. De Meulemeester 1990.

14. Bur et al. 1980 : 30-33.





Fig. 1.12 – Motte de Chantereine.

Les fragments de céramique retrouvés sur la motte par prospection attestent d'une occupation autour de l'an Mil mais plusieurs artefacts d'inspiration gallo-romaine semblent montrer une anthropisation du secteur plus ancienne.

Nous sommes ici sur un système fortifié assez peu différent de celui de Montcy-Notre-Dame. Bien que l'on passe d'un site de hauteur à un site de fond de vallon, il s'avère que les deux structures présentaient une superficie au sol comparable. De plus, on note l'existence de bâtiments maçonnés en pierre dans les deux cas<sup>15</sup>.

Nous connaissons deux mottes qui en revanche se rapprochent, typologiquement parlant, de la motte de Chantereine : Mouzon et sans doute Warcq.

### Thilay

À 12 km au nord de Montcy-Notre-Dame, sur les bords de la Semois, on trouve un tertre circulaire d'une quarantaine de mètres qui termine un éperon schisteux. La surface sommitale est plane. Dans l'acte de fondation du prieuré de Prix-les-Mézières en 1068, se trouve parmi les signataires un certain Thibaut de Thilay. Il faut sans doute rapprocher les deux éléments. Ce serait la dernière fortification attestée pour ces périodes sur la Semois avant la confluence avec la Meuse.

15. Au moins au niveau des fondations pour Chantereine.

### Sugny (fig. 1.13)

Le *Tchesté de la Rotche* est installé sur un mamelon schisteux particulièrement remarquable, à la confluence de deux ruisseaux aujourd'hui perdus dans le massif forestier ardennais, sur la commune de Sugny, à 2 kilomètres au nord du village. Le château et ses pentes ont été fouillés par André Matthys, ce qui nous permet d'entrevoir de manière très précise son évolution, répartie en trois phases principales<sup>16</sup>. La première, dans les années 750-850, correspond à l'édification de structures en bois encore bien identifiables par les trous creusés dans la roche à cette occasion. Il s'agit alors simplement d'une double palissade en bois renforcée de terre.

Vers l'an Mil, un donjon en bois palissadé de 9 m de côté est édifié sur la partie sommitale et une cour de 40x70 m se développe au sud-est. Cette dernière est occupée par plusieurs petits édifices en bois entourés d'une palissade, conférant au site un véritable aspect classique du château à motte et basse-cour<sup>17</sup>.

Enfin, l'ensemble des bâtiments est remplacé par des structures en pierres maçonnées. Un fossé est par ailleurs creusé tout autour du piton schisteux. Au centre, un complexe *aula*, tour, cour correspond vraisemblablement

16. Matthys 1991a et 1991b.

17. Il s'agit ici de la basse-cour artisanale, adossée directement aux bâtiments résidentiels. La basse-cour agricole, non fouillée, est située au nord.





Fig. 1.13 – Le Tchesté de la Rotche à Sugny.

blement à la partie noble du site. Sept bâtiments en bois sont attestés dans la basse-cour. Ils témoignent d'activités artisanales sur le site et renseignent sur la vie quotidienne de ses occupants.

Le *Tchesté de la Rotche* peut être relié à la donation faite par Louis le Pieux à l'abbaye de Saint-Hubert en 817, où est mentionné parmi les terrains octroyés, le *Wan-gigisus Mons*. La microtoponymie actuelle (Agimont) et la topographie particulièrement remarquable du site militent en faveur d'un tel scénario.

### 1.2.3. LES COMTES EN PRÉSENCE

L'histoire et l'implantation de certains de ces sites sont intimement liées à des personnages portant le titre de comtes. Cette titulature, vérifiée par les textes, ne correspond toutefois pas à une distinction officielle émanant de l'administration carolingienne. Leur pouvoir est issu de la dislocation de l'état carolingien. Nous ne possédons pas de liste exhaustive de seigneurs pour ces sites, tout au plus l'un d'entre eux émerge à titre de fondateur de tel ou tel établissement. De nombreuses hypothèses ont

été formulées à leur propos. La densité excessive de ces « comtes » sur le secteur d'Arches-Mézières est liée à la position de frontière entre la Francie Occidentale et l'Empire Germanique, à la présence de points de franchissements stratégiques sur la Meuse, qui génèrent un commerce florissant qu'il convient de contrôler.

#### Erlebald, comte de Castrice

On retrouve assez fréquemment Erlebald dans l'entourage de Charles le Simple, comme à Thionville en 915 dans un acte pour Saint-Mihiel ; la même année, à Herstal, il participe à l'assemblée des grands du royaume, dont il fait partie<sup>18</sup>.

Il apparaît également dans l'*Histoire* de Flodoard (et dans ses *Annales*), qui le présente comme un intrus vite expulsé et mort. En effet, Erlebald, assiégé dans son château de Mézières, prend la fuite pour rejoindre le roi Charles le Simple, qui se trouvait alors dans le pays de

18. Lauer 1940 : 185-189.





Worms auprès du roi de Germanie Henri l'Oiseleur<sup>19</sup>. Il est poursuivi, rattrapé et tué par des ennemis du roi.

Erlebald ne s'est donc pas enfui vers Worms parce qu'il aurait été un fidèle du roi de Germanie, comme quelquefois raconté. À cette époque, Charles le Simple avait pris le contrôle de la Lotharingie. Il convient alors d'expliquer pourquoi l'archevêque de Reims Hervé s'attaque à Erlebald, alors qu'ils soutiennent tous les deux Charles le Simple<sup>20</sup>. Il apparaît vraisemblable que ce conflit entre les deux personnages revêt un caractère local, à savoir la domination des boucles mosanes entre Warcq et Mézières.

Il est en revanche plus complexe de définir avec certitude les origines de ce personnage. En 888, un comte Erlebald fonda près de Chimay le monastère de Salles ; la découverte dans le château de Chimay d'une église collégiale antérieure à l'actuelle collégiale, sise au milieu de l'agglomération, vient apporter des lueurs nouvelles<sup>21</sup>. Erlebald pourrait également être lié à une entité qui, quoique citée comme *pagus*, n'est jamais devenue comté : la Thiérache. Non loin de Mézières, l'abbaye de Septfontaines fondée au XII<sup>e</sup> siècle est dite en Thiérache, alors que nous sommes clairement en Porcien.

Cet Erlebald fondant Chimay peut-il être le comte de Castrice ? Trente-deux ans ne semblent pas être une durée trop longue entre les deux mentions les plus éloignées chronologiquement. On pourrait encore étirer la chronologie jusqu'en 865, où un *miles Herleboldus* est présent à Douzy lors de l'entrevue avec le légat du pape chargé de régler l'affaire Waldrade<sup>22</sup> ; c'est sans doute exagéré : les Erlebald ne manquent pas (le frère de Wibald abbé de Stavelot portait aussi ce nom). Le fait qu'il soit comte de Castrice n'interdit pas qu'il ait aussi exercé une autorité sur la région de Chimay, mais rien ne peut être prouvé devant la vacuité des sources disponibles.

### Bernard, comte de Porcien ?

Les informations sont fort laconiques à son sujet : son château étant présumé construit à proximité d'Arches, localisé en Porcien, on a fait du comte Bernard un comte de Porcien ; il y a d'autres candidats, les Bernard ne manquant pas dans cette période<sup>23</sup>. Mais l'identification proposée par Gaston Robert<sup>24</sup> semble bien s'inscrire dans

un contexte analogue à celui de la création de Mézières : Bernard serait l'oncle de l'archevêque de Reims Artaud qui, avec lui, fut un des soutiens de Louis d'Outremer (le fils de Charles le Simple) contre Hugues le Grand et Herbert de Vermandois. À ce titre, Bernard participa au siège de Reims en 945 pour replacer Artaud sur le siège épiscopal.

### Otton de Warcq, souche des comtes de Chiny

Otton, fondateur du château de Warcq avant 971, est à l'origine de la famille de Chiny<sup>25</sup>, lieu situé sur la Semoy bien en amont de Bouillon. Il est peut-être un cadet du comte de Porcien. L'hypothèse n'est pas impossible, puisqu'il est dit qu'Otton de Warcq avait construit le château « pour la commodité de ses alleux » : il semble donc bien sur ses terres à Warcq.

Il semble avoir aussi possédé des biens à l'est de Chiny, dans l'Empire, mais le titre de comte de Chiny ne s'est fixé qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle avec Otton II de Chiny ; père de ce dernier, Arnoul II, membre le plus remuant et le plus connu<sup>26</sup> de la famille, se titrait encore comte de Warche en 1066<sup>27</sup>. La famille n'a donc pas quitté le site de Warcq à la suite de la mise en place de la frontière entre France et Empire. La châtellenie de Warcq ne sera cédée aux comtes de Rethel qu'en 1371, peu après la récupération du comté de Chiny par le duc de Luxembourg, en 1365.

### Le comte Étienne

En 959, un comte Étienne fonde le petit monastère de Thin-le-Moutier, au fond de la vallée du Thin, qui se jette dans la Sormonne non loin de Warcq. Peu de temps auparavant, le même comte Étienne avait donné des biens à Chauvency (vers Montmédy, bien à l'est) à l'abbaye de Saint-Hubert en compensation du fait qu'il avait construit le château de Mirwart à proximité de l'abbaye<sup>28</sup>.

La zone d'action de ce personnage est la même que celle des comtes de Chiny : devrait-on en tirer la conclusion qu'il est le père d'Otton ?

19. Sot 1993 : 218. Traité de Bonn entre Charles et Henri I<sup>er</sup>.

20. Sot 1993 : 218.

21. Dierkens 1985 : 145-146 ; Chantinne 2007 : 61-64.

22. Dehaisnes 1871 : 77.

23. À propos d'Artaud, voir Sot 1993 : 285. Bernard n'est pas dit de Rethel.

24. Robert 1935 : II.

25. Laret-Kayser 1978 et 1986 ; *Historia monasterii mosomensis* : 601-607.

26. Grâce à la chronique de Saint-Hubert : *Chronicon sancti Huberti Andaginensis*.

27. *Vita Theoderici abbas Andaginensis* : 48.

28. Résumé de l'histoire dans Defourny 1881 ; Robert 1935. Voir aussi *Chronicon sancti Huberti andaginensis* : 571 et *Historia monasterii mosomensis* : 611.

## Goeran, comte de Chantereine

Mentionné peu avant le siège du château de Warcq en 971, un autre comte, Goeran, résidait tout près de Thin à Chantereine : c'est lui qui proposa les reliques de saint Arnoul, mort à Gruyères en Castrice, à Otton de Warcq, reliques qui lui avaient été apportées par son parent, le chevalier Airan, qui résidait à Avia, lieu également proche. La motte de Chantereine, déjà évoquée plus haut, est réputée être la plus ancienne de la région sinon de France ; toutefois, il ne faut pas oublier que la *Chronique de Mouzon*, qui relate les faits, a été rédigée au début du XI<sup>e</sup> siècle et qu'elle emploie des termes peut-être un peu trop modernes pour 971. Cette titulature est donc à considérer avec circonspection.

### 1.2.4. UN SECTEUR STRATÉGIQUE CONVOITÉ

On pourrait croire, en raison de leurs dates d'apparition, que les châteaux évoqués ci-dessus ont été édifiés pour contrôler une frontière qui se mettrait en place à partir de 925 : celle entre la France et l'Empire, à la suite de l'intégration de la Lotharingie dans ce dernier. La réalité est toutefois légèrement plus complexe, et la difficulté vient également du fait que nous ne savons pas exactement quelles sont les possessions de chacun. Le cas du château de Mézières est symptomatique des enjeux qui parcourent alors cette région stratégique pour le contrôle des flux commerciaux.

Mézières est situé dans le comté de Castrice. Il fait l'objet d'une rivalité entre le comte Erlebold et l'archevêque de Reims Hervé. Ce dernier l'avait attaqué parce qu'Erlebold faisait du tort aux hommes de son église ; les possessions de l'archevêque dans cette boucle ne sont pas connues avec précision. La situation est analogue pour Arches, où l'on ignore ce que tenaient très précisément les évêques de Tongres-Maastricht-Liège aussi bien en 894 qu'en 933. Nous l'avons dit, l'archevêque Hervé, fidèle lui aussi de Charles le Simple, ne faisait pas ici de la grande politique en attaquant un allié. Il cherchait à arrondir son territoire en prenant le contrôle d'un lieu intéressant.

C'est l'archevêque de Reims Adalbéron (969-988) qui confortera ce point avec l'assistance de sa famille : les Ardenne-Verdun. Disposer de deux places fortes (Mouzon et Mézières) sur la Meuse et en terre d'Empire, présenterait l'avantage de servir de refuge en cas de difficulté<sup>29</sup>.

Mais ce n'était pas le seul intérêt de la position. Partons du postulat que le *Château des fées* est bien celui du comte Bernard (de Porcien ?) incendié en 933 par l'évêque Richer de Tongres-Maastricht-Liège (920-945). Si ce dernier possède bien tout le territoire d'Arches, ce qui reste à démontrer, alors Montcy-Notre-Dame devient de fait le seul lieu d'implantation possible en Porcien et sur la Meuse pour le comte Bernard. En quoi ce château gênait-il l'évêque, lui qui devait son élection en 920 à Charles le Simple et à l'archevêque de Reims Foulques et était alors un évêque « *carolingien* » ?

En 933, la situation a évolué, l'ensemble de la Lotharingie fait désormais partie de la Germanie et il est possible que Richer, dépendant à présent du roi de Germanie, cherche à éviter toute menace venue du Porcien donc de « *France* ». L'affaire est peut-être aussi plus simplement locale, du fait de l'imbrication des territoires que l'on saisit bien à l'examen de l'organisation paroissiale.

Lorsqu'il assiège le château de Warcq en 971, l'archevêque de Reims Adalbéron, lié à l'Empire, veut empêcher par cet acte la concurrence avec son château de Mézières, dont il avait confié la garde à son frère Godefroy, comte de Verdun, qui participa à l'assaut avec ses Ardennais et ses Hennuyers venus des terres d'Empire. Warcq en Porcien est au contact direct du Castrice, comté d'Empire qui passe peu à peu aux mains de la famille d'Ardenne : Adalbéron renforce la situation de son évêché, celle de sa famille et conforte ses liens avec l'Empire. Mais il y a d'autres raisons. Ces châteaux sont construits pour contrôler les activités économiques sur et aux abords de la Meuse autant que pour dominer un territoire.

Le château de Warcq est construit sur la paroisse de Guillois (en Porcien), village qui aurait disparu au cours du XI<sup>e</sup> siècle mais dont l'église Saint-Hilaire subsista longtemps ; il s'y tenait des foires, pour une raison évidente : à cet endroit, la voie romaine Reims-Cologne franchissait la Meuse, sur un pont antérieur à l'occupation romaine<sup>30</sup>.

Après avoir traversé la Meuse, la voie entrait en Castrice et se dirigeait vers l'est à travers le méandre de Mézières : des traces d'une voie romaine ont été retrouvées récemment sur le versant nord du plateau de Berthaucourt, qui domine Mézières à l'est.

Quoi de plus simple pour contrôler cette voie (et son commerce) que de construire un château qui la barre ? Erlebold y avait sans doute déjà pensé et le choix du site

29. Lot 1891 : 193-194 ; Bur 1977 : 127-130.

30. Pont antérieur à 176 avant J.-C. ; Nicolas 2012 : 474-475.



de Mézières était son œuvre : à la racine du méandre, là où c'est le plus étroit. Hervé avait voulu reprendre cette source de profit à son compte et plus encore Adalbéron et sa famille. Le château de Mézières barre la route, la forçant à prendre un tracé en baïonnette, dispositif que l'on retrouve à Mouzon, autre passage de la Meuse objet de tous les soins d'Adalbéron ; à Mouzon, la motte et son dispositif, proche de l'abbaye refondée par l'archevêque, coupe la voie Reims-Trèves<sup>31</sup>.

Entre 971 et 1090, la famille de Chiny prend le contrôle de deux passages sur la Meuse, Warcq et Givet, et fait une tentative malheureuse sur Mouzon. Cela montre l'importance stratégique qu'ont ces points de franchissement et de rencontre.

Les châteaux jouent alors leur rôle militaire : ils sont assiégés voire détruits, au moins provisoirement. Si l'on s'en tient à l'imagerie traditionnelle, ces trois châteaux des boucles de la Meuse, édifiés par des usurpateurs auraient dû disparaître pour que tout rentre dans l'ordre. Il n'en a rien été et leur destruction a été toute passagère au moins pour deux d'entre eux.

Mézières et Warcq sont ensuite passés sous la domination des comtes de Reithel au cours du XI<sup>e</sup> siècle. Warcq n'a pas disparu et une petite agglomération s'est établie dans l'enceinte du château pour devenir siège d'une châtellenie du comté de Reithel.

Autour du château de Mézières, une ville se développa peu à peu : plusieurs indices permettent de jalonner cette naissance à partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Elle devint alors un important lieu de commerce, fluvial surtout (point de rupture de charge pour les produits venus de Champagne). En revanche, le *Château des fées* n'a pas eu cette chance, la disparition du site se situant vraisemblablement autour de 1100.

### 1.2.5. UNE LIMITE TERRITORIALE ENTRE ROYAUME ET EMPIRE ?

La frontière, au Moyen Âge central, plus spécifiquement aux alentours de l'an Mil, ne se conçoit pas et ne se vit pas de la même façon qu'actuellement. On constate un amoncellement d'entités (comtés, doyennés, etc...) aux contours qui ne se superposent presque jamais et qui ne relèvent pas des mêmes compétences ou des mêmes pouvoirs. Dès lors, la frontière n'est presque jamais associée à l'idée de limite hermétique, figée et fermée, mais est plutôt perçue comme une frange floue

dont les contours peuvent, par petites touches, être remodelés au gré des événements.<sup>32</sup> Toutefois, au début du XI<sup>e</sup> siècle, une première frontière-ligne s'établit entre deux entités en train de s'affirmer : le royaume de France et l'Empire Germanique (fig. 1.8 et 9).

Avant cela, et de manière plus concrète, au cours des différents partages de l'empire carolingien, la situation des *pagi* de Lomme, Ardenne, Porcien et Castrice fluctue au gré des différents traités. En 843, le Porcien revient à Charles le Chauve, les autres à Lothaire ; en 870, dans le partage de la Lotharingie, tous passent entre les mains de Charles (l'Ardenne en partie seulement). En 879, lors du traité de Furon, la Lotharingie toute entière est attribuée au royaume de Germanie. Ce ne sont là que des étapes : il y en eut d'autres.

À la différence du Porcien, les *pagi* de Lomme, Ardenne et Castrice font alors partie de la Lotharingie ; on doit ajouter à celle-ci le Mosomois. Le Porcien est comme un coin enfoncé dans les *pagi* lotharingiens. Lorsqu'en 925, Henri l'Oiseleur rattacha la Lotharingie à son royaume de Germanie, le secteur d'Arches-Mézières et la prévôté de Braux auraient dû, s'il y avait eu une frontière nette, être découpés entre les deux états : en réalité, il semble que ces deux entités formaient plutôt une zone-tampon. Deux châteaux, le *Château des fées* et Warcq, devraient être « français », en Porcien, comme la terre d'Arches ; un seul, Mézières, serait impérial avec le Castrice dont il serait le chef-lieu.

Plus tard, les pouillés du XIV<sup>e</sup> siècle montrent une image éclatée de la frontière. Dans le pouillé antérieur à 1312 et le compte de 1362, le doyenné de Launois n'a aucune paroisse dite *in imperio*. Pour celui de Mézières, seules des paroisses sises sur la rive droite de la Meuse sont en Empire alors que l'on sait que le doyenné s'étend largement, comme celui de Mouzon, sur la rive gauche. Situé entièrement sur la rive droite, Mézières n'est alors plus en Empire, pas plus que Donchery ; Par contre, Braux (à cheval) et Arches (rive gauche pour l'essentiel) seraient en Empire selon le compte de 1362.

Le roi et l'empereur avaient l'habitude de se rencontrer sur la frontière, aux abords de l'axe constitué par la voie Reims-Trèves : les entrevues eurent lieu le plus souvent entre Chiers et Meuse, à Mouzon, Yvois ou Margut, en terre d'Empire en tous cas.

En 1033, une entrevue entre le roi Henri et l'empereur Conrad II se tint à Deville à l'extrémité nord de la terre de Braux (en Empire). L'objectif pour les deux sou-

31. Nicolas 2012 : 343.

32. Moulis 2015a : 263-277.



verains était de contrer les ambitions du comte de Champagne Eudes à la succession du royaume de Bourgogne. Le détour par Deville était peut-être techniquement et militairement nécessaire<sup>33</sup>. Il a été retrouvé au *Château des fées* trois monnaies : un denier de l'archevêque Arnoul (998-1021), frappé dans la partie impériale du diocèse et portant au revers Otton III et deux deniers d'Eudes II de Champagne (1021-1023), frappés à Mouzon. Les deux équipages auraient-ils pu faire escale à Montcy ? Autre indice intéressant : dans la chanson d'Auberi le Bour-

---

33. Bur 1977 : 170-171.

going<sup>34</sup>, fils du roi de Bourgogne Boson, le noyau de l'histoire raconte des événements liés à la succession du royaume de Bourgogne. Or il est justement fait allusion à un château d'Oridon, lieu qui est identifié avec le Waridon, nom donné à l'éperon où est installé le *Château des fées* et à un des ruisseaux qui le borde. Le lien est donc tentant. Tous ces éléments concordent et tendent à prouver l'existence d'une limite territoriale relativement précise dont ce château semble être un point particulièrement remarquable.

---

34. Tarbé 1849.





# 1.3. DE L'HISTOIRE À LA LÉGENDE, DE LA LÉGENDE AU MYTHE : NAISSANCE DU *CHÂTEAU DES FÉES*

Patrice BERTRAND,  
Jean-Pierre LÉMANT & Cédric MOULIS

L'Histoire met en avant les faits des Hommes, les lieux qu'ils ont occupés étant plutôt éclairés par l'archéologie. Cette analyse des faits anciens, si elle se justifie pleinement, peut également s'accompagner d'une compréhension de la perception qu'ont les contemporains et de la manière dont ils s'approprient un espace, un fait, une histoire, en y apportant une dose d'imaginaire. C'est ainsi que nombre de sites perdus sont passés de l'Histoire à la légende. Aux yeux de la population locale, le château de Montcy-Notre-Dame continue de vivre à travers ces légendes, ces belles histoires qu'on lui prête, censées s'être déroulées en ses murs. Ces narrations semblent apparaître assez rapidement, puisque dès le Moyen Âge, un conteur couche sur le parchemin deux récits chantés, qui sont certainement véhiculés oralement depuis quelques années déjà. Plus tard, et bien entendu aidées en cela par l'indigence des sources d'archives et un abandon rapide du site, les légendes laissèrent la place aux mythes, qui s'ancrèrent jusque dans la microtoponymie et la microtopographie.

## 1.3.1. LES CHANSONS DE GESTE

### **Le roman d'Auberi le Bourgoing**

Nous possédons deux sources littéraires anciennes. La première correspond à la chanson de geste « Le roman d'Auberi le Bourgoing », écrit à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, dans laquelle apparaît un certain Lambert d'Oridon<sup>1</sup>, cité avec son château dans la légende des Quatre fils Aymon, et dont le nom pourrait par déformation évoquer le toponyme germanique Waridon, qui signifie gardon, petite tour<sup>2</sup>. Notre démonstration repose sur le postulat

qui suppose qu'Oridon est bien Waridon, ce qui ne peut être prouvé.

Selon cette chanson, qui manie l'uchronie, Charles Martel aurait octroyé à un certain Basin (Boson ?) le duché de Bourgogne et la main d'Erenbourc. Le fils de Basin se nomme Auberi le Bourgoing. Dans la troisième partie du récit, Sonneheut, promise à Gascelin, est mariée de force à Lambert d'Oridon. Auberi réussit par différentes manœuvres à délivrer Sonneheut des griffes de Lambert, qui rumine sa vengeance en voulant exécuter les compagnons d'armes d'Auberi qu'il a fait prisonnier. Auberi et Gascelin partent assiéger le château d'Oridon. À cette occasion, l'auteur livre une description du site :

« Sale perrine, haute tour et donjon, entre II eves que nous vous nommeron, muese i chiet de merveilex randon, la où assemblent mainnent si grant tençon, que n'i consient ne nef ne aviron. Entre ces eves, qui sont de grant renon, sist le chastel c'on apele Oridon, très bien fermé par devers le donjon ; qu'il ne doute assaut I esperon. De III parties abuitier ni puet on, fors par la qarte, issi con vous diron. »<sup>3</sup>. Une version de la chanson, conservée dans le fonds Colbert, mentionne que le château est situé entre deux eaux, la Semois et le Folon, qui se déversent tous deux dans la Meuse<sup>4</sup>. Il est donc possible que le château en question soit plus en aval que Montcy.

Cette description est nécessairement imaginaire, puisque l'auteur, anonyme, écrit vers 1200 sur des faits qui se sont en théorie déroulés fin VII<sup>e</sup>-début VIII<sup>e</sup> siècle, en y incluant des éléments plus récents, mais antérieurs à l'an Mil. La description du château (une grande salle, une tour et un donjon) est très conventionnelle pour un site de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Mais à l'époque où sont censés se passer les événements, il ne peut en être ainsi. De même, la description géographique des lieux correspond à un

1. Tarbé 1849 : 58.

2. Tarbé 1861 : XX ; Piron 1955 : 146. Beckmann réfute quant à lui cette hypothèse car il pense alors qu'aucune fortification n'est située au lieu-dit Waridon (Beckmann 2008).

3. Tarbé 1849 : 58.

4. Tarbé 1849 : 184.









Fig. 1.16 – Extrait de la carte des frères Naudin : seconde partie de la carte particulière du cours de la rivière d'Aisne... de 1739 (BM Metz, dép. Patrimoines, RES ROL 014).

Liège possédaient encore des biens à Arches, vraisemblablement ceux qui avaient été restitués en 894.

Ce site fortifié n'est pas localisé avec certitude. On peut raisonnablement penser qu'il s'agit du château de Montcy, qui, par sa situation à l'angle du terroir de Montcy-Notre-Dame et sa position dominante sur la Meuse, est bien placé pour menacer Arches. On pourrait aussi l'identifier au *palatium de Munceio* donné en 1114 à l'abbaye de Saint-Nicaise par le comte de Namur qui avait épousé la comtesse de Porcien<sup>9</sup>. Mais dans ce cas précis, de quel Montcy, s'agit-il ? Il existe actuellement deux communes, séparées par la Meuse : Montcy-Notre-Dame sur la rive gauche et Montcy-Saint-Pierre sur la rive droite, dans le méandre du Mont-Olympe. La description assez détaillée des lieux dépendant du *palatium* peut donner des arguments pour l'un et l'autre. Il est fait mention de terres autour des murs, un alleu dans la villa composée de champs et de bois, une chênaie sous la montagne, le bois d'Arsuris, une maison à Media villa, la moitié d'un moulin dans la vallée de Cierges, toutes les possessions de Johannem Asinum et Alardum Luscum,

les terres de Vivers devant « Portam Radulfi », des vignes, prés et moulin de Warne. Ces biens, du moins ceux que l'on peut identifier, se répartissent indistinctement sur les deux rives.

Le château de Montcy-Notre-Dame est bâti en pierre, et sa forme rectangulaire fait plus penser à une *aula* qu'à une tour, ce qui pourrait autoriser à l'identifier au *palatium de Munceio*. L'évêque de Tongres a très bien pu détruire un château en bois en 933. Ce site aurait alors été relevé quelque temps plus tard, en pierre.

On l'a vu, la première mention écrite certaine du château de Montcy remonte à 1446, avec la dénomination de Voiridon. Les mentions suivantes sont exclusivement recensées sur des cartes. La carte de Mercator de 1585 (fig. 1.14) emploie « le Waridon », la carte de Sanson de 1705, qui recopie Mercator, indique « Waridon » (fig. 1.15), et la carte des Naudin de 1739 mentionne « Le Veridon » (fig. 1.16). Il semble toutefois que sur ces deux dernières cartes, le terme est utilisé pour désigner un hameau construit le long du ruisseau du Waridon. En parallèle, commence à apparaître le terme de *Château des fées*. La première mention connue se retrouve sur le plan de Claude Masse de 1734 « château des fées » (fig. 1.17), puis sur la carte des Naudin « chau des fées » en 1739

9. Demaison 1894 : 191-196 ; Varin 1839 : 261. Privilège général pour Saint-Nicaise par le pape Pascal II, 1113.







Fig. 1.17 – Extrait du plan de Claude Masse de 1734 (BnF, dép. Cartes et plans, GE AA-2053 (RES)).

(fig. 1.16). Les raisons de ce changement de nom ne sont pas connues. Mais de la légende, nous passons alors au mythe.

Ce glissement dans la terminologie se produit par ailleurs dans un contexte où la microtoponymie liée aux fées fleurit un peu partout dans les forêts, essentiellement aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Ainsi, il existe à Nouzonville un lieu-dit *Château des fées*. En Belgique, sur le territoire de Bertrix, un tertre fortifié des IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles porte le même nom. Ce phénomène n'est pas inhérent à la forêt ardennaise, puisqu'on rencontre également un *Château des fées* dans les Vosges, à proximité de Ruaux. Les châteaux ne sont pas les seuls lieux où s'implante la toponymie liée aux fées. Ainsi, dans les Ardennes, on recense<sup>10</sup> : *la roche aux fées* près de Signy-le-Petit, *le trou de fée* entre Lincamps et Hautes-Rivières, *la côte des fées* et *la fontaine des fées* à la Berlière, *la bosse des fées* à Herbeuval, *le jardin des fées* à Belval-Bois-les-Dames. Dans les Vosges, on rencontre également *le cuveau des fées* près de Vioménil ou *le pont des fées* aux abords du monastère de hauteur du Saint-Mont. Ces appellations, toujours en forêt, sur des sites naturels modifiés, semblent liées à des effets de mode. Pour chaque site, une légende a été créée autour. Y-a-t-il eu des événements qui se sont déroulés sur ces lieux qui auraient engendré des explications faisant intervenir des fées ? Sont-ce simplement des histoires que

l'on adapte à un lieu afin de donner une explication à quelque-chose qui n'est pas resté dans la mémoire des Hommes ? Toujours est-il que pour notre *Château des fées*, le toponyme est resté présent dans la culture populaire jusqu'à nos jours, même si des déformations ont été proposées au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Albert Meyrac par exemple propose un *Château défait*<sup>11</sup>, terme que l'on retrouve également sur une carte postale datée d'avant 1902. Cette terminologie s'explique selon lui par le fait que le site est totalement détruit. Mais une telle déformation toponymique ne se retrouve jamais sur d'autres lieux, et son apparition doit être considérée comme une volonté de vouloir expliquer rationnellement le site par une toponymie contrôlée.

### 1.3.3. LES CHANGEMENTS TOPOGRAPHIQUES

#### Le chemin de croix

La réappropriation des lieux se ressent également dans la topographie. Le chemin de croix qui prend son départ à la grotte à la Vierge et gravit les pentes nord du tertre a été établi vers 1926, après l'implantation du séminaire et d'une chapelle vers 1910-1912 au pied du tertre rocheux, dans le vallon du Waridon. Les scènes des quatorze stations ont été coulées à Vaucouleurs (Meuse)

10. Tamine 2006.

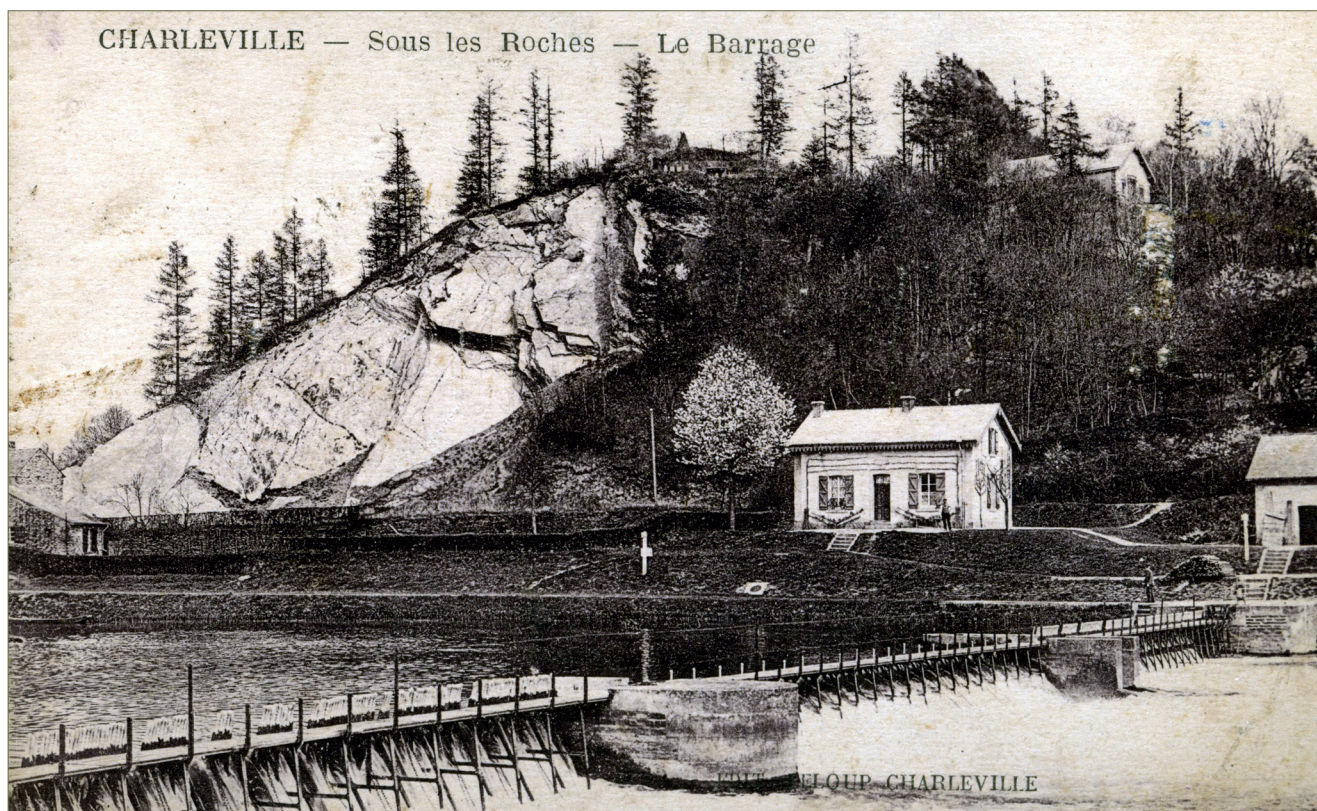
11. Mérac 1898.





◀ Fig. 1.18 – Une des stations du chemin de croix du Waridon, coulé à Vaucouleurs.

Fig. 1.19 – Carte postale réalisée vers 1900, montrant la carrière de pierre, ainsi que la maison bourgeoise en haut à droite. Au sommet du tertre, on aperçoit un petit monument qui devait être la dernière station du chemin de croix installé sur les pentes de l'autre versant (coll. particulière).



(fig. 1.18). Une croix, ou un petit monument, était installé sur le sommet du tertre et représentait la dernière station. Il s'agit de mettre en scène la montée au Golgotha, la puissance laïque de la motte étant ainsi domptée par la puissance religieuse. Il est possible que l'Église, ayant investi le site, ne pouvait pas garder un nom de créatures païennes et a donc favorisé l'émergence d'une déformation du mot : le *Château des fées* devient *défait*. Quoiqu'il en soit, le chemin de croix apporte une nouvelle vision du site. Ce type de récupération religieuse se retrouve assez fréquemment sur des sites castraux, notamment dans les Ardennes, comme sur le tertre de

Cornay. À Chaumont-Porcien, la motte est investie par une chapelle sommitale au XIX<sup>e</sup> siècle. À Stonne, c'est un calvaire qui est érigé au sommet du pain de sucre avant 1940.

D'autres mythes surviennent encore. Ainsi l'existence d'un souterrain – quel château n'a pas son souterrain kilométrique – est abondamment relaté par les anciens, qui le voient franchir la Meuse pour rejoindre le Mont-Olympe, sans un instant tenter d'imaginer ce qu'aurait représenté une prouesse technique de cet ordre, et dont le réel intérêt demeure parfaitement obscur.







### Les aménagements romantiques

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une maison bourgeoise s'implante à une trentaine de mètres à l'est du terre du château. Elle est visible sur certaines cartes postales (fig. 1.19). Si la maison a aujourd'hui disparu, des terrassements sont encore visibles à son emplacement. Elle suit la mode d'alors très en vogue et se dote d'aménagements paysagers de type rocaillage et rusticisme. Un escalier est ainsi encore visible dans les pentes sud-ouest, mais surtout un belvédère en rusticisme (béton armé imitant l'aspect du bois) est édifié à l'angle sud de l'éperon, sur un promontoire (fig. 1.20). Il offrait à ses visiteurs une vue sur le méandre de la Meuse.

Le rusticisme revêt un double message. D'une part, il témoigne d'un intérêt pour les éléments naturels au sein duquel on se plaît à évoluer. En cela, il annonce l'Art nouveau, mais reste suffisamment grossier pour ne pas pouvoir être confondu avec la réalité. Ainsi, l'idée de l'Homme domestiquant la Nature est exprimée, une Nature par essence anarchique que le rationalisme humain vient ordonner.

*Fig. 1.20 – Belvédère en rusticisme du jardin romantique de la maison bourgeoise, édifié au XIX<sup>e</sup> siècle.*



*Fig. 1.21 – Photo réalisée vers 1900, montrant la carrière entaillant l'éperon rocheux du Waridon. On devine au sommet un morceau de maçonnerie du Château des fées (coll. particulière).*





Fig. 1.22 – Église Sainte-Jeanne d'Arc de la Houillère, construite de 1929 à 1931 avec l'ardoise extraite au Waridon.

### L'église de la Houillère et la carrière

Avec le temps, l'intérêt stratégique du tertre sur lequel reposait le château finit par revêtir un autre visage. C'est peut-être au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'une première exploitation de la roche voit le jour à cet endroit, comme peuvent en témoigner deux boutons de manchettes en bronze et des balles de fusil à silex moderne et de fusil Gros du XIX<sup>e</sup> siècle. Une occupation militaire est attestée ainsi ; on utilise la butte comme champ de tir. Pour la carrière alors naissante, il s'agit d'extraire des grès quart-

ziteux destinés à la construction. Elle fonctionne jusqu'au début des années 1960. Durant tout ce temps, l'éperon rocheux disparaît peu à peu sous les coups des outils manuels puis des machines. Il s'en est fallu de peu que la totalité du site archéologique disparaisse, mais la perte est déjà sans doute immense (fig. 1.21). On imagine sans peine la quantité de mobilier archéologique évacué par les engins, chargé sur les barques au milieu des pierres. On entrevoit la surprise des ouvriers qui ont du trouver nombre d'objets ainsi, au hasard des chargements.

Parmi les constructions réalisées avec ces pierres, on relève la mise en remblai de la route suivant les berges de la Meuse. Mais la plus remarquable est sans doute l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de la Houillère, dont l'édification débute en 1929 (fig. 1.22). Ainsi, une partie du substrat rocheux sur lequel se fondait le château sert de pierre de construction à un nouvel édifice. Au gré d'articles de journaux parlant du château de Montcy-Notre-Dame dans les années 1960-70, Paul Bourguin, professeur au lycée Chanzy, nous apprend que des éléments de maçonneries étaient relativement encore bien visibles et qu'ils ont été détruits par explosion, lors de la construction de l'église de la Houillère. Un énorme bloc resta visible au pied de la carrière pendant quelques années. Par ailleurs, un puits de section carrée est connu également en contrebas du château, rempli d'ossements d'animaux.

Voici ainsi dans quelles conditions le site du Waridon est parvenu aux archéologues de 1984 (fig. 1.23).



Fig. 1.23 – L'éperon du Waridon à la fin des années 1980. 1- Château des fées ; 2- ancienne carrière ; 3- parc romantique ; 4- ancien séminaire ; 5- hameau du Waridon.

